

ABONNEMENTS.

EDITION DE TROIS FOIS LA SEMAINE.—Canada, un an, TROIS piastres; Six mois, UNE piastre ET DEMIE. — Etats-Unis, Un an, QUATRE piastres; Six mois, DRUX piastres.

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTERAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

ANNONCES.

Première insertion, 8 cents par ligne; pour chaque insertion subséquente, 2 cents par ligne.

JOURS DE PUBLICATION.

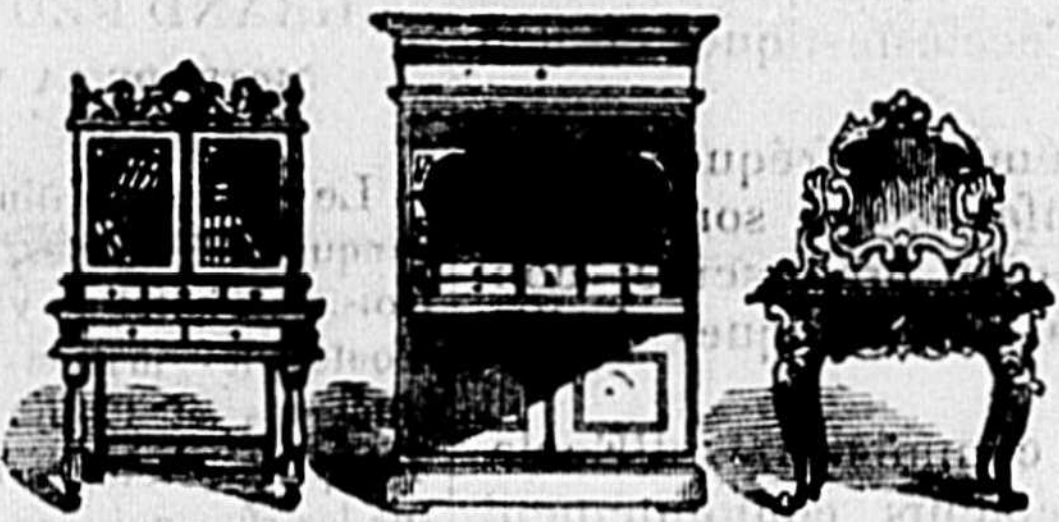
Edition semi-quotidienne.—Mardi, Jeudi, et Samedi, matin, de chaque semaine.

Bureaux et Imprimerie.—Rue Cascadés, coin de la rue St. Hyacinthe.

Camille Lussier, Propriétaire-Editeur, Bureau Imprimerie et résidence, maison H.J. Doherty, rue Cascadés coin nord de la rue St. Hyacinthe.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

No. 427, RUE NOTRE-DAME, Vis-à-vis l'église des Récollets, Montréal.



Le Soussigné a en mains une superbe collection de MEUBLES qui, pour le beau fini, l'élégance et la solidité, surpassent tout ce qu'il y a en ce genre à Montréal.

CHS. E. PARISEAU. Montréal, 15 Juin 1866.—1a.—47.

Nouvel Etablissement

M. CHS. BLANCHARD, à l'honneur d'annoncer au public de ST. HYACINTHE et des Campagnes environnantes qu'il vient d'ouvrir un établissement où l'on trouvera tout ce qui rentre dans la branche des GROCERIES, tel que FER, VASES EN FONTE, VAISSELLE, CHARBON, VAISSELLE, VERRERIE, RIZ, SUCRE, FROMAGE, CHANDELLES SAVON, VIANDES DE TOUTES ESPÈCES.

Moulins du Rapide-Plat.

M. Louis Bernier, meunier, tout en remerciant ses nombreux pratiques, informe le Public des environs, qu'il a renouvelé le moulin à carder sur un nouveau système, et lui garantit son ouvrage.



RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelques temps au public.

La Ruche de l'Amateur.

En Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.

Gare aux Feniens!!!

BRADFORD & MERCIER MARCHANDS.

ST. EPHREM D'UPTON, Inventeur respectueusement le Public des Paroisses environnantes de venir visiter leur MAGASIN avant d'aller acheter à St. Hyacinthe.

M. J. A. MERCIER

est agent pour la Compagnie d'Assurance dite "The London, Liverpool & Globe."

A VENDRE.

Dans la paroisse de St. Denis, à trois mille en bas de l'église, un beau et bon moulin à vend, il y a un emplacement, qui peut être converti en jardin.

NOUVELLE Maison Canadienne.

ÉPICERIES ET FERRONNERIES. LE soussigné à l'honneur d'annoncer aux citoyens de St. Hyacinthe et des environs qu'il continuera à tenir, dans la maison ci-dessus occupée par M. CHARLES NELSON, vis-à-vis le marché, un MAGASIN où l'on trouvera un bon assortiment

D'ÉPICERIES, FERRONNERIES.

VENEZ VOIR; ET VOUS SEREZ SATISFAITS. PROSPÈRE LAPIÈRE. St. Hyacinthe, 10 mars 1866.

AVIS IMPORTANT

M. JOS. FITCHETT, Informe respectueusement le public de ST. HYACINTHE, et des environs qu'il vient d'ouvrir un établissement, à l'extrémité de la Rue ST. JOSEPH.

UN MOULIN A FARINE,

UN MOULIN A GARDER ET A FOULER,

UNE BOUTIQUE

ou les ouvriers pourront faire Blanchir, Scier, Tourner leur Bois.

Tout ouvrage exécuté promptement et avec soin. St. Hyacinthe 7 décembre 1865.

AVIS IMPORTANT.

M. BERTRAND,

Invite le public de St. Hyacinthe, et des paroisses voisines à venir visiter son établissement. Ils pourront faire BLANCHIR LEUR BOIS, le faire EMBOUFFETER et REDRESSER. Une Scie Ronde qui l'en peut faire marcher à toute heure offre l'avantage aux particuliers, et aux ouvriers qui tiennent boutique de pouvoir préparer leur bois en un instant, à bon marché.

F. D. RENAUD,

CONFISEUR, ST. HYACINTHE.

M. RENAUD, tout en remerciant ses pratiques et le public en général pour l'encouragement libéral que l'on a bien voulu lui accorder, leur annonce qu'il va de transporter son Magasin dans la maison ci-dessus occupée par ULDÉRIO ARCHAULT, Rue CASCADÉS.

GROCERIES.

St. Hyacinthe, 1er Mai 1866.

ISIDORE HERIBEL MEUBLIER.



M. HERIBEL, tout en remerciant les personnes qui ont bien voulu l'encourager jusqu'à ce jour, prend la liberté de solliciter de nouveau leur encouragement, et leur annonce qu'il vient d'augmenter considérablement sa Boutique, il continuera comme par le passé, à contester toutes espèces de MEUBLES tels que Couchettes, Commodes, Sophas, Tables, Chaises, &c., et autres meubles dont on aurait besoin, de tous les goûts, et au meilleur marché possible.

Nouveau Magasin DE MODES

MARCHANDISES SECHES. Coin des rues St. Simon et Cascades, Place du Marché, ST. HYACINTHE.

M. J. E. PERRAULT

annonce à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un magasin de

MARCHANDISES SECHES.

Les prix sont des plus modérés.

MADAME PERRAULT

pourra toujours offrir aux dames les derniers patrons pour

Plumes, Fleurs, Rubans, &c., sera des plus complets, plus variés et de

MEILLEUR COUT!

14 décembre 1865.

ATTENTION!

The HOME Assurance.

Mr. H. J. Doherty, de cette Cité informe le public de St. Hyacinthe et de ses environs, qu'il vient d'être nommé AGENT, pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE THE HOME, de New-Haven, Connecticut, et qu'il est en conséquence autorisé à assurer en Canada, conformément aux dispositions de la 23e Vict., chap. 53. Il est prêt à ASSURER contre les dangers de tous genres et pour les taux les moins élevés.

TERRES A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les terres ci-dessous signées.

3 Terres à St. Dominique, de 120 Arpents dans le Petit Rang de St. Hyacinthe.

1/2 du Lot 33 formant 30 Arpents de terre en culture dans le 5e Rang.

1/2 du Lot 37 donnant 25 arpents de terre en culture dans le 5e Rang.

Le Lot 42 dans le 5e Rang.

1/2 du Lot 19 dans le 6e Rang.

Les Lots No. 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Les conditions sont très libérales. S'adresser au soussigné.

Dr. TRUDEL, Montréal.

On à ce Bureau.

BUREAU DE POSTE DE ST. HYACINTHE.

HEURES DU DEPART ET DE L'ARRIVEE DES MALLES A CE BUREAU.

Table with columns: Bureaux de Poste, Arrivee, Depart. Rows include Montréal, St. Hilaire et la Rivière Chamblay, Island-Pond, Québec, Milton, St. Dominique, St. Pierre, St. Jacques, St. Rose, St. Jean, St. Louis, St. Michel, St. Basile, St. Valentin, St. Eusèbe, St. Sébastien, St. Adrien, St. Agathe, St. Apollinaire, St. Vincent, St. Étienne, St. Maurice, St. Basile, St. Valentin, St. Eusèbe, St. Sébastien, St. Adrien, St. Agathe, St. Apollinaire, St. Vincent, St. Étienne, St. Maurice.

Toutes les malles sont fermées environ une demi-heure avant l'heure du départ. Les malles pour St. Basile, St. Jean, St. Louis et Yamaska arrivent les Mardi, Jeudi et Samedi, et repartent les Lundi, Mercredi et Vendredi, et elles sont fermées le jour du départ à 7 30 h. A.M.

E. L. R. C. DESPRÉS, Maître de Poste.

Terres a Vendre.

Dix-Sept arpents de terre de front sur trente de profondeur, en la Paroisse de St. Pie dans le rang St. François, à vendre d'un seul lot ou par lot de deux ou trois arpents de front, à la demande des acquéreurs. Le tout pour argent comptant ou avec les délais qui seront demandés. Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

L. TACHE, N. P. St. Hyacinthe, 16 Mai, 1864.

Maisons et Emplacement à Vendre.

UN BEL EMPLACEMENT DE UN ARBENT ET DEMI de terre en superficie qui se trouve en face d'une grande Maison en bois, dont une partie est occupée par un magasin de St. Louis, et qui peut être utilisée pour un magasin de St. Louis, ou pour un autre usage. Le tout pour un prix modéré. S'adresser au soussigné.

NOUVEAU MAGASIN.

Épiceries, Groceries, Vins et Liqueurs, &c., &c.

TESSIER & FRÈRE

Rue Cascadés — Près du Marché. (ANCIEN MAGASIN MOISE PREFONTAINE.)

MM. TESSIER & FRÈRE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ouvriront Samedi, 19 courant, un MAGASIN de Groceries, Provisions, Fleur, Lard, Sucre, Melasse, Sirop, Vins et Liqueurs, &c., &c.

Le MAGASIN ci-dessus occupé par M. PREFONTAINE, où ils espèrent par leur ponctualité, la qualité et le bon marché de leurs effets mériter une large part du patronage public.

MM. TESSIER & FRÈRE achèteront toutes espèces de Grains au plus haut prix du marché. St. Hyacinthe, 15 mai 1866.—1a.

BUREAU D'ÉCHANGE

MM. CORCORAN & ST. JACQUES ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir un BUREAU D'ÉCHANGE en cette Cité, dans le magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, Esq., et qu'ils ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont acheté les billets des Banques Canadiennes et Américaines, &c., et feront aussi l'échange de l'Or et de l'Argent avec autant d'avantage qu'on pourra le désirer. St. Hyacinthe, 16 décembre, 1865.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES DEUX REPUBLIQUES

PREMIÈRE PARTIE.—1793.

XIII

Suite.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

—Tu as organisé les massacres de septembre; tu a créé le tribunal révolutionnaire Danton, tu mourras sur l'échafaud!

—Une autre main touchait l'épaule de Robespierre, et une voix lui disait: —Régicide! lâche guillotiner! tu mourras sur l'échafaud.

çait de rendre enjouée, c'est que nous irons à l'échafaud en bonne compagnie.

—Si les uns n'y vont pas avant les autres répliquait Robespierre en contractant ses deux sourcils par un mouvement nerveux qui lui était habituel.

—Dieu ne fera pas le même jour toutes les plantes d'un jardin, continua Camille, qui affectionnait le goût des images dans son langage comme dans ses écrits.

—Mon cher Camille, dit Robespierre en frappant sur l'épaule de celui-ci, pour ce qui concerne l'échafaud, je ne crois pas à Dieu je crois à Robespierre.

—Prends garde, Maximilien, tu viens de me toucher l'épaule, comme ce prophète inconnu qui m'a parlé bas tout à l'heure.

—Et l'épave est bien près de la tête, ajouta Saint-Just.

Robespierre avait tendu la main à Camille Desmoulin.

Tu sais bien que je t'aime, Camille, lui dit-il.

Dans le même moment George entra.

—Je viens de placer des sentinelles à toutes les portes, dit-il avec ordre d'arrêter les figures suspectes ou inconnues.

—Et toi, citoyen George, ces audacieux magiciens t'ont-ils prédit aussi que tu mourrais sur l'échafaud?

—On ne m'a pas fait cet honneur, citoyen, reprit George, dont le visage seul avait conservé cette mâle énergie du courage adoucy par la conscience; mais j'espère qu'en vous serrant un peu, vous pourriez bien trouver à me faire une petite place au milieu de vous.

—Viens-tu Maximilien? dit Saint-Just tout bas à l'oreille de Robespierre, ces dames nous attendent. J'ai assez des Cordeliers pour aujourd'hui.

Robespierre se releva brusquement, autant que sa petite taille pouvait le lui permettre, prit le bras de Saint-Just et sortit.

Peu à peu l'autre révolutionnaire devint silencieux, et comme cela arrive toujours, les sentinelles ne trouvèrent que deux figures suspectes.

C'étaient celles des deux plus farouches sans-culottes de l'endroit.

Gracchus tournait la rue de l'Ancienne-Comédie, quand un homme, profitant d'un passage obscur dans lequel les lanternes suspendues ne projetaient aucun rayon lumineux l'aborda tout à coup.

Il eût été difficile de distinguer la figure de cet homme, car il le cachait avec soin et avait rabattu son chapeau sur ses yeux.

Peut-on te dire deux mots, citoyen Gracchus? lui dit l'inconnu.

Camille Lussier

que Gracius, non Dupuis, n'est pas riche; mais que tout ce qu'il a, il est prêt à le lui donner pour qu'il quitte au plus vite Paris... la France.

Ce n'est pas d'argent que le marquis de Saverny a besoin, c'est d'un aïe. —D'un aïe!... Diable!... la loi est précieuse sur ce chapitre-là... le tribunal révolutionnaire aussi... Vous dites... tu dis un aïe, n'est-ce pas?... Malheureux!... on ne cause pas de ces choses-là dans la rue. Ne trouvez-vous pas que j'aie parlé bien haut?

Gracius se colla subitement contre la muraille.

Citoyen, je viens de voir que qu'un. On nous écoutait: je suis perdu, nous sommes perdus tous deux!

—Je ne vois personne, dit l'inconnu.

—Personne... citoyen... tu... nous... en êtes bien sûr... Marchons... Allons!... bon! voilà la lune qui paraît... que diable vient-elle faire!... Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il fait clair comme en plein jour?

La suite au prochain numéro.

PAIN-KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS, ANCIEN PRIX. CURATIF DU CHOLERA DOULEU D'INTESTINS

Mémez-vous des contrefaçons imitations de nulle

COURRIER DE ST. HYACINTHE SAMEDI, 7 JUILLET 1866.

Correspondance Parlementaire.

OTTAWA, 3 Juillet 1866.

Le Herald de New-York continue à compromettre M. Holton et M. Chambers en leur faisant des compliments, en les défendant contre leurs propres compatriotes. C'est un spectacle assez singulier de voir M. Chambers, le député d'un comté loyal et tout-à-fait anglais, se mettre en aussi bonne intelligence avec le journal le plus fanatiquement américain de tous les Etats-Unis.

Le N.-Y. Herald en veut beaucoup à notre pauvre petit pays. Il s'indigne de notre peu de gratitude envers le gouvernement de Washington. Suivant lui la conduite des Etats-Unis durant l'invasion du Canada par les Féniciens devrait amener sur nos lèvres les paroles de la plus vive reconnaissance. Nous avons agi, dit-il, avec une franchise sans bornes. Nous nous sommes exprimés de vous porter secours et de vous prêter main forte contre les maraudeurs; la promptitude de notre intervention mérite l'éloge de toutes les nations civilisées.

Logique charmante! Impartialité de la plus belle eau! — Américains, mes amis, vous avez du bon! Votre amour de la vérité est sincère et réel! Votre sang froid est toujours imperturbable et ne dégénère jamais en effronterie!

Des bandes de vauriens s'organisent chez vous et vous les laissez faire. Et lorsqu'ils envahissent le territoire de vos pacifiques voisins vous les laissez encore faire juste assez pour leur faire plaisir et juste assez pour vous mettre à couteaux tirés avec l'Angleterre.

Voilà la conduite juste et noble qui mérite de si grands éloges, une reconnaissance si profonde de la part des Canadiens!

M. Brydges a adressé une lettre très importante aux présidents des chambres de commerce de Montréal, de Québec, d'Outaouais, etc. Cette lettre traite du commerce, entre le Canada et les Provinces d'en bas; elle a pour but de démontrer qu'il est possible pour le Canada de faire avec les Colonies le commerce que nous faisons avec les Etats-Unis avant le rappel du Traité de Réciprocité, et elle contient à ce sujet quelques statistiques intéressantes.

Suivant les derniers rapports, les importations de fleur du Canada dans les Provinces d'en bas ont été comme suit:

Table with 2 columns: Province and Amount. Nouveau Brunswick... 256,096 qts. Nouvelle Ecosse... 355,355 " " " " " 26,943 Ile du Prince-Edouard... 32,801 Terre Neuve... 202,718 Total... 873,916

Or ce total forme plus que la moyenne des importations de fleur du Canada aux Etats-Unis. Les provinces seules formeraient donc pour nous un marché égal à celui des Etats-Unis pour le surplus de notre consommation de fleur que nous exportons chez nos voisins.

Durant les années qui ont précédé le rappel du traité notre commerce avec les Provinces a toujours été en augmentant. En prenant la ville de St. Jean pour exemple nous voyons

que cette ville a importé du Canada, en 1863, 9000 qts de fleur, en 1864, 15,000 qts; et durant les derniers 12 mois 47,000 qts. Cette augmentation ne pourra manquer d'être plus forte et plus rapide maintenant que les Etats-Unis ne sont plus un marché facile aux Provinces Anglaises.

Tout porte à croire que le commerce du Nouveau Brunswick et des autres colonies va désormais prendre la route du Canada au lieu de celle des Etats-Unis. Les forts impôts que prélève le gouvernement américain, le prix excessif de la main d'œuvre et l'impôt sur les grains du Canada exportés aux Etats-Unis rendront la fleur, pour ne parler que d'un article, moins chère à Montréal qu'à New-York et à Boston.

Tout dépend donc de l'activité et de l'énergie du haut commerce canadien.

La séance de ce soir va s'ouvrir. On discutera le Budget.

Plusieurs marchands de Montréal sont arrivés à Outaouais dans le but d'obtenir une modification de la politique financière de M. Galt. On prétend que quelques partisans du ministère insistent fortement pour obtenir quelques modifications ou du moins pour que le gouvernement consente à attendre que la Confédération soit accomplie avant de passer une politique qui devrait encore être modifiée sous le régime nouveau.

Je vous parlerai dans ma prochaine des constitutions locales.

Ottawa, 4 Juillet, 1866.

POLITIQUE FINANCIÈRE.

Il y a beaucoup d'excitation à Montréal au sujet des changements de tarifs proposés par M. Galt. Ceux qui ont des intérêts dans les manufactures s'agitent et jurent que le gouvernement les sacrifie en leur enlevant le peu de protection qui faisait leur force.

Nous convenons qu'il faut quelque protection aux manufactures dans un jeune pays comme le nôtre et nous inclinons à croire que le système projeté leur en laisse assez pour leur permettre de lutter avec avantage contre la concurrence étrangère et les Etats-Unis en particulier. La crise qui évit chez nos voisins rend leur position si difficile sous tous rapports que ce n'est pas tenter l'impossible que d'essayer de leur tenir tête; lorsque la question n'est plus qu'une question de mérite, de capacité et d'énergie, nous avons la ferme confiance que nos compatriotes ne le cèdent en rien aux enfants de cette grande république que l'on vante toujours trop et dont nous ne sommes pas prêts à admettre sans discussion la supériorité sur tous les autres peuples en matières commerciales et d'industrie.

Nous admettons donc que dans notre pays une certaine part de la protection d'une sage législation financière est due aux manufactures. Mais dans les circonstances actuelles nous croyons que les impôts proposés par le gouvernement sont la conséquence et la mise en pratique des principes d'une saine économie politique, parce que d'abord ils accordent suivant nous une protection suffisante à l'industrie nationale; ensuite parce que si les intérêts de l'agriculture et ceux des manufactures viennent en conflit, les premiers doivent l'emporter et obtenir des lois le plus de protection. Or le système financier de M. Galt aura justement ce résultat.

De la justesse de ce dernier principe nous sommes pleinement convaincu; il touche aux intérêts les plus chers du parti conservateur et de la société entière.

La société est intéressée à ce que les lois tendent à maintenir partout l'ordre et l'harmonie, à propager les idées de tranquillité et d'ordre, à inspirer à tous les habitants d'un pays l'horreur du changement et de toutes perturbations dans l'état de choses établi. Le parti conservateur a pour mission de répandre et de faire triompher ces idées salutaires pour l'ordre public. Or c'est l'agriculture qui nous fournit le plus de garanties de la propagation et du maintien de ces principes: pour s'en convaincre il suffit de se rendre compte du genre de vie de l'homme adonné à l'Agriculture et de celui qui se consacre à l'exploitation des manufactures.

Pourquoi la propriété foncière est-elle la plus recherchée? pourquoi a-t-elle une prépondérance marquée sur la propriété mobilière? D'abord, sans doute parce que la terre est la propriété la plus sûre, celle qui résiste le mieux aux troubles qui déchirent trop souvent le sein de la société. Mais cette prépondérance a d'autres causes aussi: elle prend sa source dans les meilleurs instincts de l'homme. Si la propriété mobilière donne à l'homme le moyen de satisfaire ses besoins de jouissance; si elle le porte subitement quelquefois à la fortune et des honneurs, la propriété foncière par contre lui donne une patrie, un foyer domestique

elle lui donne pour ainsi dire, une part dans le domaine du moude, une part de cette royauté que Dieu accorde à l'homme en lui donnant la vie. Les arbres qu'il plante sur le champ transmis par ses pères ne prennent pas mieux que lui racine dans ce sol qu'il féconde de son travail et de ses sueurs. Chaque pied de terre qu'il ouvre à la culture, chaque amélioration qu'il fait sur sa propriété forme pour lui de nouveaux liens qui le retiennent à la terre paternelle. Cet amour du sol engendre l'amour de la tranquillité, l'aversion instinctive contre les changements et les révolutions.

Dans la vie agricole l'homme est toujours en présence de Dieu. Lors qu'il a jeté ses semences à la terre, son action cesse; il ne compte plus que sur son créateur, et il le prie sans cesse de disposer des saisons pour que son champ lui rapporte subsistance et bien être; en un mot il apprend la prière, laquelle ne craignons pas de le dire aux routés de la politique est la meilleure garantie d'ordre public et vaut mieux que les systèmes les plus brillants des économistes. Tout le mouvement que le cultivateur pourrait se donner ne ferait pas murir ses moissons plus vite: de là des idées de patience et de tranquillité qui sont autant de garanties de paix intérieure.

Il n'en est pas ainsi dans l'industrie. L'industriel compte exclusivement sur son talent et à force de compter ainsi il finit par se laisser aveugler dans son orgueil et par substituer aux données de la religion les calculs de sa faible raison. Lancé sur cette pente fatale, il ne reculera pas devant les dernières conséquences de ses principes; il se fera le fauteur des doctrines les plus subversives de la société. La soif de l'or, le trop grand désir de parvenir vite que les ressources de l'industrie excitent sans cesse ont toujours compté parmi les principales causes des commotions sociales. L'histoire est là pour nous montrer que ce n'est pas par les cultivateurs que les révolutions ont jamais commencé.

L'agriculture, par le genre même de vie qu'elle crée, tend à maintenir la raison humaine dans de justes bornes, et l'homme des champs est toujours par instinct ami des institutions nationales, adversaire de toutes doctrines tendant à troubler l'ordre de choses établi. L'amour du sol, l'attachement à ses propriétés, son intérêt personnel lui donnent un sentiment naturel de conserver.

Nous voudrions avoir le loisir et l'espace pour développer ces idées. Plus on étudie plus on se convainc que l'agriculture est salutaire pour la raison et les dispositions morales de l'homme et qu'elle est la cause même de la société dont elle assure la tranquillité. Or cette cause est aussi celle du parti conservateur. L'agriculture, comme nous venons de le dire, offrant de si grandes garanties d'ordre et de conservation et le but des luttes du parti conservateur étant le maintien des institutions établies, il s'en suit que le parti conservateur a et doit avoir l'agriculture pour base naturelle. Cela est fondamental. Nous ne dirons pas comment l'on a quelquefois méconnu cette vérité; mais nous nous réjouissons d'en voir l'application projetée par le système financier de M. Galt.

Convent de la Présentation.

Mercredi dernier avait lieu dans cet établissement, la distribution soignée des prix, à laquelle nous avons eu le plaisir d'assister.

La foule qui encomrait les appartements, indique quel intérêt notre population porte à cette maison, et avec quel bonheur elle la voit prospérer.

On ne peut en effet être trop heureux de posséder au milieu de nous ces Dames, dont le zèle et le dévouement éclairés et généreux ne connaissent point de limites, lorsqu'il s'agit de développer l'intelligence, et de cultiver les précieuses qualités du cœur des jeunes personnes confiées à leurs soins.

La ville de St. Hyacinthe en particulier doit être fière de son Pensionnat; car la perfection à laquelle les élèves atteignent dans les diverses branches de l'enseignement, le rang d'un nombre des institutions les plus distinguées du pays. Et elle ne doit pas se dissimuler la bien vive reconnaissance à laquelle a droit de s'attendre de la part des citoyens, cette maison, d'où sortent chaque année tant de jeunes personnes qui font le bonheur de la famille et l'ornement des salons.

Sa Grandeur Mgr. Taché présida la séance. A ses côtés, l'on remarquait Son Honneur le Juge Scotte, Son Honneur le Maire de la cité, le Rév. M. Raymond, Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, le Rév. M. Désaulniers, professeur de philosophie au Collège et Supérieur du Convent, et une foule de prêtres et de citoyens notables de la ville.

La séance s'est ouverte par un gracieux morceau de musique, La Reine des Salons, duo merveilleusement exécuté par Melles Cartier, Lamothe, Rosalba et Palmana Lajoie.

Ce morceau de musique fut suivi de la lecture de deux compositions; l'une par Melle Elisa Massue, intitulée Le Génie et le Travail, et l'autre par Melle Henriette Lamothe sur La Mort et la Misère.

Melle Robertine Cartier et Melle Collins, nous ont également lu durant la séance, deux autres compositions: la première avait pris pour thème Le Travail et la Misère, et la seconde, The guardian of our secrets.

Ces différentes productions indiquent chez les jeunes personnes qui en sont les auteurs, de brillantes dispositions pour la composition, et un talent littéraire distingué.

Les dialogues nous ont vivement intéressés, entr'autres Une leçon de François, débilitée avec une grâce toute particulière par les plus jeunes élèves.

Milles Luce Boivin, Dufresne, Bachand, A. Germain et Marie Rose Robidoux, se partageaient les principaux rôles de ce petit entretien.

Un dialogue anglais dans lequel les principaux personnages étaient Melles H. Lamothe, R. Cartier et Lajoie, nous ont prouvé que l'étude de cette langue est une partie importante de l'enseignement, et qu'elle est l'objet d'une attention toute particulière.

Une des parties les plus intéressantes de l'examen fut l'exhibition des cahiers et des ouvrages. Tous ces travaux sont autant de petits chefs-d'œuvre, et indiquent le succès avec lequel on enseigne le dessin, la peinture, la broderie, et tous les travaux à l'aiguille.

Le nombre de ces ouvrages était si considérable qu'il nous a été impossible de les tous examiner. On nous pardonnera donc si nous nous bornons à en indiquer qu'une faible partie, vu l'impossibilité où nous nous trouvons de faire plus.

Il nous a été permis d'admirer deux beaux tableaux, appartenant à l'un à Melle Henriette Lamothe, et l'autre à Melle A. Richard. Cette dernière a aussi exhibé une remarquable étude au pastel, représentant le Lac Memphremagog.

Un écriin de Melle Charlotte Lamothe, était digne de fixer l'attention de l'observateur. Melle J. Chagnon mérite des éloges pour son banc de piano.

Moscoka, le Lac Memphremagog, et les Moissonneuses, trois tableaux, ouvrages de Melle Elisa Massue, auraient satisfait les amateurs les plus difficiles.

Deux autres cadres, l'un de Melle Papineau, et l'autre de Melle Lajoie, méritent une mention toute spéciale.

Les ouvrages en broderie de Melle Alphonsine Kéroack lui ont mérité le premier prix.

À différentes reprises, durant la séance, la musique venait délasser agréablement les assistants, tout en leur donnant l'occasion de rendre justice aux talents des élèves qui se trouvaient chargées de cette partie essentielle. Voici les principaux morceaux qui ont été exécutés: Faust, fantaisie, par Melle Lajoie, Larose et L. Malhiot. La Rose, variation, par Melle Rosalba Lajoie. Nathalie, par Melles Massue, Lajoie, Larose et Malhiot. Victoria (quadr), par Melles Henriette, Emma et Charlotte Lamothe, Morin, et Bourdon. Moise en Egypte, par Melles Rosalba et Palmana Lajoie, E. Massue, V. Larose, R. Cartier, et Gauthier. L'Italienne en Algérie, composition de Rossini, par Melles Lajoie et Larose. Le Crépuscule, réverie, par Melles Cartier, Lamothe et Gauthier. Les Pluies d'été, par Melles Lajoie, Malhiot et Larose.

Le chant du cœur a aussi merveilleusement réussi. Mais nous devons surtout accorder à Melle Bourdon le tribut d'admiration que l'âme avec laquelle elle a exécuté, la douceur et la suavité de sa voix lui ont mérité.

La partie dramatique et littéraire terminée, on procéda à la distribution des prix et au couronnement des élèves. Melle Elisa Massue lut le Palmarès.

Cinq diplômes d'études complètes ont été donnés. Voici les noms de celles qui les ont obtenus: Melles Elisa Massue, Henriette Lamothe, Robertine Cartier, Louise Malhiot, et Hermine Roy.

Le prix de sagesse a été mérité par Melle Alphonsine Kéroack. Mgr. Taché adressa des félicitations aux Dames de la Présentation et à leurs élèves sur les succès qu'elles avaient obtenus, les uns dans leur enseignement, les autres leurs études, puis le Rév. M. Désaulniers annonça la fin des exercices par quelques paroles de circonstance.

Dans l'avant-midi, avait eu lieu l'examen de l'Externat, placé sous la surveillance de la commission des écoles de cette ville.

La comme dans le pensionnat, le public a eu l'occasion d'apprécier le

dévouement et le zèle des Dames de la Présentation.

Une scène, l'Anglaise Parisienne, dans laquelle Melles Choquette, Casavant, et Lalime avaient les principaux rôles, a eu un succès complet. La distribution des prix termina la fête.

Académie Girouard.

Notre ville a l'avantage de posséder outre le Collège et le Convent, où l'adolescence reçoit une éducation soignée, plusieurs autres institutions d'un rang secondaire, il est vrai, mais qui, si l'on considère les besoins de la population de notre ville, sont d'une importance majeure. C'est à l'examen d'une de ces institutions, l'Académie Girouard, que nous assistions jeudi dernier.

Son Honneur le Maire, et une foule de prêtres et d'ecclésiastiques étaient présents.

Cette Académie est fréquentée par près de 300 enfants, qui sont confiés aux soins de cinq professeurs, dont deux, sont des ecclésiastiques de l'Évêché.

Messieurs les commissaires d'École en sont les directeurs conjointement avec le Rév. M. Poulin, de l'Évêché, qui prend le titre de Principal.

On y enseigne à lire et à écrire, l'arithmétique, le calcul mental, la grammaire, éléments et syntaxe, l'analyse, le catéchisme, la lecture des manuscrits et du latin, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, et l'anglais.

Toutes ces différentes matières ont été sues par les élèves à la satisfaction du public. Plusieurs d'entre eux ont brillé. Nous avons surtout remarqué les enfants de MM. A. C. Papineau, R. St. Jacques, P. Morin, L. Taché, tous doués des plus beaux talents. Un grand nombre d'autres mériteraient aussi d'être nommés; mais leurs noms nous échappent.

Plusieurs scènes des plus amusantes ont été jouées. M. Juneau, et un enfant de M. Léon Robitaille ont été vivement applaudis dans une scène où Bélisaire, célèbre général romain, est représenté tendant la main aux passants pour se procurer les choses nécessaires à la vie.

La partie de la pièce La Malédiction, qui a été jouée, a obtenu un succès au-dessus de tout ce que l'on pouvait s'attendre.

MM. Jeanbart et Gladu pour le comique, et Papineau pour le tragique, ne pouvaient être surpassés.

Le Palmare a été lu par M. G. Papineau.

Les succès obtenus par les jeunes enfants qui fréquentent cette école, et dont nous avons été témoin, font le plus grand honneur aux professeurs et à MM. les commissaires d'écoles, dont la vigilance active est un des plus sûrs garants de la prospérité de cette institution.

Nous ne pouvons terminer sans offrir à Messieurs les commissaires, nos plus sincères remerciements pour les égards dont nous avons été l'objet de leur part.

ELECTIONS DE NORTH OXFORD.—Deux candidats sont en nomination, MM. Oliver et le Dr. Clark. M. Oliver, conservateur a toutes les chances de réussir, dit le Leader de Toronto.

Nous accusons réception de la livraison de juin de la Revue Canadienne, voici le sommaire de ce numéro: Jacques et Marie, souvenir d'un peuple dispersé, (suite) N. Bourassa; L'éducation de l'enfance, L. Laflèche, Ptre.; Le démembrement de la paroisse de Montréal, (fin), E. Lef. de Bellefeuille; Notes pour un Nicolétain J. Royal; Notice Bibliographique: Les Jeunes Converties, E. Lef. de Bellefeuille; Les événements du mois, S. Lessage.

L'avis suivant est aussi publié sur le dehors: «Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement voudront bien se rappeler qu'ils doivent le faire avant le 25 juillet prochain, s'ils veulent continuer de recevoir la Revue.»

Reçu le numéro du 2 juillet de l'Echo.

Dans la liste des prix mérités par les élèves du collège, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, nous avons omis de dire que le prix de sagesse avait été décerné à M. J. C. Langelier. Nous prions ceux que la chose peut concerner de vouloir bien nous la donner. Cette faute, elle est tout à fait involontaire.

—MM. les Membres de l'Association de Prêtres pour les Prêtres défunts sont informés que M. Joseph M. Langlois, Prêtre de l'Archidiocèse de Québec, décédé le 3 courant, à Notre-Dame de Lévis, appartenait à la section d'une messe. L. Z. MOREAU, Ptras. Evêché, 5 juillet 1866.

—Le manque d'espace nous prive de publier dans ce numéro le projet des Constitutions Locales.

—M. Banks, membre du Congrès américain, vient de présenter un bill qui a été lu deux fois et référé au comité des affaires étrangères, ce bill n'est ni plus ni moins qu'une loi pour favoriser l'annexion des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Nous ne connaissons pas encore les détails du projet de loi, mais quelquefois les Canadiens n'ont demeuré qu'un peu moins attachés aux institutions et au gouvernement qui nous régissent si bien et nous mènent à une indépendance très prochaine et très heureuse, et refuseront de s'engloutir dans ce gouffre sans entrailles, la république voisine.

GRAND FEU A PORTLAND.

Portland, 5 juillet. Le feu ce matin, a consumé toutes les banques, les églises, et tous les hôtels, moins trois. L'hôtel de ville a été aussi consumé. Toutes les maisons sur les rues Federal, Congress et Cumberland, entre les rues Temple, Cemetery et North, et les bâtisses sur les rues voisines, sont devenues la proie des flammes. Le feu a commencé, hier matin à 5 heures, dans la rue Commerciale, près du quai Union. Il a continué sa marche sur la rue Forest, et a porté ses ravages d'un bout à l'autre de la rue Westley. Pendant l'incendie, un vent violent a cessé de souffler et de propager l'élément destructeur. Près de 5,000 personnes se trouvent sans abri. Les pompes de la ville ne peuvent fonctionner et si le vent change de direction, le port et les quais seront exposés.

—Un jeune enfant du nom de Martineau, de la Rivière du Loup en haut, s'est noyé dans la rivière ces jours derniers, son corps a été retrouvé 3 milles plus bas.

Parlement Provincial.

CONSEIL LÉGISLATIF. Ottawa, 3 juillet. L'Orateur prend son siège à 3 heures. L'hon. M. Letellier de St. Jost propose qu'un comité choisi soit nommé pour s'enquérir et faire rapport si les vaisseaux océaniques peuvent, pendant l'hiver, naviguer dans cette partie du fleuve St. Laurent en bas de Québec dans le golfe St. Laurent, au Bic et à la Pointe aux-Pères. —Adopté. Les bills suivants sont présentés: Sir N. F. Belleau.—Pour amender la charte de la banque de Québec. Hon. M. McMaster.—Pour amender le bill relatif à la compagnie du crédit foncier du Canada. Et la Chambre s'ajourne à 4 1/2 p. m.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Ottawa, 4 juillet. L'Orateur prend son siège à 3 heures. En réponse à l'hon. J. H. Cameron, le Proc.-Gen. McDonald dit que le gouvernement a l'intention de faire juger bientôt les prisonniers pris dernièrement les armes à la main, lors de l'invasion de la Province. En réponse à M. Alexandre Dufresne, le Proc.-Gen. Cartier dit que Didace Tasse qui en 1863, a été démis de ses fonctions de collecteur du revenu, de coroner et de greffier de la cour du comté d'Herbyville, a été nommé juge de paix. Les raisons pour lesquelles il a été démis n'étaient pas de nature à empêcher sa nomination comme juge de paix. Il était nécessaire d'avoir un juge de paix loyal dans ce comté en particulier. (On rit.)

La proposition de M. J. B. E. Dorion pour rendre insaisissable le patrimoine du colon jusqu'à une certaine somme, a été perdue par un vote de 78 contre 26.

L'hon. M. Dorion propose qu'une adresse soit votée à Son Excellence lui représentant que les vacances prolongées dans les différentes charges de collecteur de douane pour le port de Montréal, de juge en chef de la Cour Supérieure du Bas-Canada, de shérif pour le district de Québec, sont préjudiciables au service public, et la priant d'y remédier au plus tôt.

La discussion de cette motion s'est continuée jusqu'à la séance du soir. Ensuite la Chambre conformément à ses règles de procédure, a pris en considération les bills publics.

Ottawa, 5 juillet. L'Orateur prend son siège à 3 heures. Les bills suivants sont présentés: Hon. M. Alley —pour étendre les pouvoirs de la maison de la Trinité de Québec. Hon. M. Megee —pour incorporer le Club Littéraire de Montréal.

M. Le Boutillier — pour diviser la municipalité de la Baie de Gaspé Nord et Sud en deux municipalités distinctes.

Hon. M. Cartier —bill relatif au Barreau du Bas-Canada.

Un message signé de Son Excellence reçu transmettant copie du rapport de l'adjudant-général de milice.

L'hon. M. McDougall place sur la table le rapport en réponse à une adresse demandant les plans et les descriptions des terres qui sont vendues à la compagnie de la Baie d'Hudson. Sur motion de l'hon. M. Galt, la Chambre approuve, sur division, la première résolution rapportée du comité des Voies et Moyens, savoir: Qu'il est expédient d'augmenter le droit d'accise sur chaque gallon des spiritueux de preuve distillés en cette province, de 30 centimes à 60 cts. Sur motion de M. Galt, la Chambre approuve les résolutions adoptées par le comité de subside le 27 ult et le 8 courant.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur, La paroisse de St. Ephrem d'Upton quoique encore jeune et peu populeuse, célèbre cependant tous les ans, notre fête et grande fête nationale, le St. Jean-Baptiste avec autant de solennité que lui permettent les moyens.

Dès quatre heures du matin, le bruit du canon c'est-à-dire le bruit causé par deux canons réunis ensemble éveillait en sursaut les paisibles habitants de notre village et nous annonça que le grand jour de fête, jour tant désiré des Jean-Baptistes, était arrivé. A huit heures la procession se forma pour se rendre à l'église et entendre la sainte messe. La Garde Civique formée depuis quelque temps et commandée par M. J. A. Mercier escortait le petit Jean-Baptiste, enfant de M. Jos. Pilon qui faisait l'admiration de tous les assistants.

Après la messe la procession alla reconduire M. le Président ou quelques rafraichissements nous furent servis. Après que chacun eut chanté sa petite chanson, dit son bon mot et que nous eûmes donné le libre cours à cette gaieté qui caractérise si bien le Canadien, le président nous pria de l'excuser qu'il ne pouvait se rendre au Pique-nique car dit-il rendu à l'âge de 78 ans l'on ne peut faire tout ce que l'on désire; des remerciements furent unanimement votés et l'on se rendit dans le petit bois de M. Pierre Dion où une splendide table nous attendait. Je ne nommerai pas les dames qui l'ont préparée car je craindrais de blesser leur modestie.

ASTLA. St. Ephrem d'Upton, 28 juin 1866.

Proclamation des prix mérites par les élèves de l'externat des Sœurs de la Présentation de Marie, St. Hyacinthe, 4 juillet 1866.

Le prix d'Excellence a été mérité par Mlle. Delphine Lallme. PREMIERE DIVISION.—Catechisme.—1er prix Mlle D Lalime 2e L. Cassavant, 3e M. Marchessault 2e A. St. Germain.

Écriture.—1er prix Mlle E Benoit 2e A. Leclerc, 3e M. Phaneuf 2e A. Lamoureux. Ouvrage Manuel.—1er prix Mlle A Jacques 2e O Frédéric, 3e A. Lamoureux 2e M. Daviau.

Proclamation solennelle des prix mérites par les élèves du Pensionnat des Sœurs de la Présentation de Marie, St. Hyacinthe, le 4 juillet 1866. PREMIERE CLASSE FRANÇAISE. PREMIER COURS.

Prix d'Excellence mérité par Mlle. Eliza Massou. Instruction religieuse.—1er prix Mlle Henriette Lamothe; 2e Mlle Louise Malhot; 3e accessit Mlle H Roy; 2e Mlle A Marion.

Proclamation des prix mérites par les élèves de l'externat des Sœurs de la Présentation de Marie, St. Hyacinthe, 4 juillet 1866. Le prix d'Excellence a été mérité par Mlle. Delphine Lallme. PREMIERE DIVISION.—Catechisme.—1er prix Mlle D Lalime 2e L. Cassavant, 3e M. Marchessault 2e A. St. Germain.

Histoire de France.—1er prix Mlle A Chamberland 2e J. Hackett, 3e M. Thibault 2e M. Hackett. Condition Sociale.—1er prix Mlle M Naud 2e M Thibault, 3e A. Gaboury 2e A. Chamberland.

Proclamation des prix mérites par les élèves de l'externat des Sœurs de la Présentation de Marie, St. Hyacinthe, le 4 juillet 1866. PREMIERE CLASSE FRANÇAISE. PREMIER COURS.

Prix d'Excellence mérité par Mlle. Eliza Massou. Instruction religieuse.—1er prix Mlle Henriette Lamothe; 2e Mlle Louise Malhot; 3e accessit Mlle H Roy; 2e Mlle A Marion.

Proclamation des prix mérites par les élèves de l'externat des Sœurs de la Présentation de Marie, St. Hyacinthe, 4 juillet 1866. Le prix d'Excellence a été mérité par Mlle. Delphine Lallme. PREMIERE DIVISION.—Catechisme.—1er prix Mlle D Lalime 2e L. Cassavant, 3e M. Marchessault 2e A. St. Germain.

Le Revd. M. Louis Etienne Frémont, prêtre français, et curé de Ste. Cécile de la Pêche, sur la Gatineau, diocèse d'Ottawa, est mort de paralysie le 21 Juin.

Le choléra.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 29 juin: Le choléra paraît vouloir se venger sur le New-Jersey des mauvais tours que lui joue la commission sanitaire de New-York. La fait est qu'il y a eu depuis une quinzaine de jours à Elizabeth, ou plutôt aux environs de cette ville une invasion morbide d'un caractère extraordinaire.

La Gazette de l'Allemagne du nord annonce que M. de Bismark a reçu une lettre dans laquelle un individu offre de tuer le général Benedeck, à condition que sa mère soit admise dans un asile de pauvres, dans le cas où son entrep rise lui coûterait la vie.

Leur vengeance semble avoir été le mobile de cet acte barbare. Sur la plainte du défunt, Meek, pour lequel infraction à la discipline, avait été le matin mis aux arrêts pour trois jours. Il avait pendant la journée fait aiguiser son rasoir ainsi qu'un couteau qu'on a trouvé sur lui après son arrestation.

Le major M. N. Damien Légaré, vient d'être nommé major de Brigade du septième district militaire, Bas-Canada, en remplacement du Major de Montenach qui est sous congé d'absence.

Leur vengeance semble avoir été le mobile de cet acte barbare. Sur la plainte du défunt, Meek, pour lequel infraction à la discipline, avait été le matin mis aux arrêts pour trois jours. Il avait pendant la journée fait aiguiser son rasoir ainsi qu'un couteau qu'on a trouvé sur lui après son arrestation.

Leur vengeance semble avoir été le mobile de cet acte barbare. Sur la plainte du défunt, Meek, pour lequel infraction à la discipline, avait été le matin mis aux arrêts pour trois jours. Il avait pendant la journée fait aiguiser son rasoir ainsi qu'un couteau qu'on a trouvé sur lui après son arrestation.

Leur vengeance semble avoir été le mobile de cet acte barbare. Sur la plainte du défunt, Meek, pour lequel infraction à la discipline, avait été le matin mis aux arrêts pour trois jours. Il avait pendant la journée fait aiguiser son rasoir ainsi qu'un couteau qu'on a trouvé sur lui après son arrestation.

G. F. BARNES, ST. HYACINTHE. Offre ses sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis 20 ans passés, et à l'honneur d'informer le public en général, qu'il a en mains un assortiment considérable de BOULEVERSEURS, RATEAUX A CHEVAL, CRIBLES, COURSE AU TROT, SAINT DENIS. Licitations volontaires.

AVIS SPECIAL

C'est avec un grand plaisir que nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les qualités supérieures des PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS.

En vente à ce Bureau les GOUTTES ANTI-CHOLÉRIQUES du Docteur J. A. CREVIER. PAIN-KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS.

Apprentis Demandés.

Deux Jeunes Gens de 15 à 16 ans trouveraient de l'emploi comme Apprentis-Imprimeurs, en s'adressant immédiatement à ce Bureau.

LISTE des lettres non réclamées au Bureau de Poste de St. Hyacinthe depuis le 1er au 30 Juin, 1866.

- Archambault Aug., Archambault Antoine, Barthelme P., Bachand Alexis, Brigg Isaac, Beauregard Azarie, Bédard Théodore, Bédard Émile, Bédard Joseph, Bédard Hippolyte, Bédard Charles, Bédard Alfred, Canique Joseph, Desautels Joseph, Durocher Baptiste, Dion François, Dussault Joseph, Dussault Aurèle, Flibotte François, Flibotte Françoise, Goslaw Chantre Mrs, Girard Michel, Gilbert Louis, Ledoux Augustin, Lucier Mathilde, Mad Laflamme J. Bte, Lamoureux Louis, Lavimatière Eugène, Marcier Lisa, Dame Malette John, Monette V. B, Noël Thodole, Pion Henriette, Paquette Ignace, dame veuve, Poulin A. Dame, Paquette Baptiste, Pigeon Venant, St. Germain Baptiste, Tardif Pierre, Vidal Charles, Arbour Vital, Archambault Amédée, Bernier Narcisse, Brien Barthélemy, Boisseau Christophe, Brodeur Timothée, Buregard Laurent, Buregard Joseph, Brodeur Hippolyte, Dame Charlotte, Charlier Alfred, Canique Joseph, Desautels Joseph, Durocher Baptiste, Dion François, Dussault Joseph, Dussault Aurèle, Flibotte François, Flibotte Françoise, Goslaw Chantre Mrs, Girard Michel, Gilbert Louis, Ledoux Augustin, Lucier Mathilde, Mad Laflamme J. Bte, Lamoureux Louis, Lavimatière Eugène, Marcier Lisa, Dame Malette John, Monette V. B, Noël Thodole, Pion Henriette, Paquette Ignace, dame veuve, Poulin A. Dame, Paquette Baptiste, Pigeon Venant, St. Germain Baptiste, Tardif Pierre, Vidal Charles.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que SOUSMISONS seront reçues au Bureau du Soussigné, jusqu'au NEUF JUILLET prochain, pour construire un pont sur le GRAND RUISSEAU suivant le plan et le devis adoptés par le Conseil de Ville.

Acte concernant la Faillite 1864

PROVINCE DU CANADA, District de St. François. DANS LA COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de D. P. SQUIER & Cie, Faillite.

AVIS PUBLIC.

Les soussignés ont déposé un consentement de leurs créanciers à leur décharge, et le VINGT DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE prochain, ils s'adresseront à la dite cour pour obtenir une ratification.

College de Monnoir.

LES Examens du Collège de Monnoir commenceront MARDI APRÈS-MIDI, le DIX JUILLET, et se termineront MERCREDI APRÈS-MIDI, le ONZE, par la Distribution des Prix.

INCENDIE.

Le 2 juillet au matin les superbes moulins à scie et à farine, appartenant à M. M. Quiggan et Graves de Maskinonge, ont été détruits par le feu.

INCENDIE.

Le 2 juillet au matin les superbes moulins à scie et à farine, appartenant à M. M. Quiggan et Graves de Maskinonge, ont été détruits par le feu.

ESSES D'AFFAIRES.

CHAGNON, SIQOTTE ET LANOTOT. AVOCATS. L'acte de mariage de Ls. Tréché, etc.

APINEAU ET MORISON, Avocats. Rue Laframboise.

BOURGOIS ET BACHAND, Avocats. Rue Girouard, St. Hyacinthe.

DAVID GIRARD, Avocat. Suivre toutes les Journées du District de Bedford.

ACHILLE BASTIEN, AVOCAT. RESIDENCE: ST. CÉSaire—COMTE DE ROUVILLE.

L. F. A. VIOLLETTI, Coroner-conjoint du District de Bedford.

HOTEL A ST. CESAIRE. M. FRANCOIS CHABOT, tient maintenant l'Hotel ci-devant occupé par M. PIERRE GI-GAUD.

ROYAL VICTORIA HOTEL. HUBERT PIGHE, PROPRIÉTAIRE.

HOTEL MONTREAL TENU PAR JOACHIM MARSEREAU, Près de la Station du Chemin de Fer du Grand-Tronc, St. Hyacinthe.

Grand Trunk Railway. HOTEL TENU PAR JOSEPH ROUSSEAU, PRES DE LA STATION.

J. L. BOMBARDIER, Huissier de la Cour Supérieure.

A VENDRE. DEUX TERRES en pleine culture, appartenant au seigneur, situées aux SOIXANTEES DE LA PRESENTATION.

CONDITION LIBÉRALES. S'adresser à M. JOSEPH ROUSSEAU, St. Hyacinthe, 6 Mai, 1866.

HENRI BAKBAU FONDRIE YAMASKA. MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS.



Cognac, Gin, Jamaïque, VINS SHERRY, PORT, D'ESPAGNE ET POUR LA MESSE.

PLUS DE PEUR DES FENIENS!!! NOUVEAU MAGASIN. NOUVELLES MARCHANDISES.

ACHETER POUR DE L'ARGENT COMPTANT. Le proverbe: Acheter pour de l'argent comptant, c'est mettre de l'argent dans sa poche.

AUX MARCHANDS DE CAMPAGNES, Il accordera un discount libéral sur ses prix.

CRINOLINE. H. J. DOHERTY, Place de Marché, St. Hyacinthe, 9 mai, 1866.

COMPAGNIE D'ASSURANCE Impériale, CONTRE LE FEU.

ÉTABLIE EN 1803. BUREAU EN CHEF: Rue Old Broad et 16 Pall Mall, LONDRE.

W. H. RINTOUL, Agent-Général pour le Canada, MONTREAL, No. 66, Rue St. François-Xavier.

ASSURANCE SUR LA VIE. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ECOSSAISE.

Capital. £1,000,000 Sterling. PLACE EN CANADA, \$500,000. BUREAU PRINCIPAL, - Place d'Armes, Montreal.

LE SOUSSIGNE, ayant été nommé Agent pour la Compagnie ci-dessus nommée est prêt à recevoir des applications pour Assurance.

AVIS SPECIAL. Les Directeurs désirent informer que les Livres de la Compagnie sont fermés pour la présente année, le 31 Janvier courant.

FONDERIE YAMASKA. LECLERE & NELSON PRES DU MOULIN.



POELES DOUBLES. De deux pieds et demi et trois pieds, Patron du célèbre POELX.

"LE CANADIEN". Qui a déjà une si grande renommée et que l'on vendra GARANTIE.

Charrues en Fer, Sofa pour Jardins en Fer, Pentures de Grange, Boîtes de Roues.

FONDERIE YAMASKA, tout ce qu'il y a ordinairement dans un établissement de PREMIERE CLASSE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE Impériale, CONTRE LE FEU. ÉTABLIE EN 1803.

W. H. RINTOUL, Agent-Général pour le Canada, MONTREAL, No. 66, Rue St. François-Xavier.

ASSURANCE SUR LA VIE. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE ECOSSAISE.

LE SOUSSIGNE, ayant été nommé Agent pour la Compagnie ci-dessus nommée est prêt à recevoir des applications pour Assurance.

AVIS SPECIAL. Les Directeurs désirent informer que les Livres de la Compagnie sont fermés pour la présente année, le 31 Janvier courant.

LE SOUSSIGNE, ayant été nommé Agent pour la Compagnie ci-dessus nommée est prêt à recevoir des applications pour Assurance.

AVIS SPECIAL. Les Directeurs désirent informer que les Livres de la Compagnie sont fermés pour la présente année, le 31 Janvier courant.

AVIS SPECIAL. Les Directeurs désirent informer que les Livres de la Compagnie sont fermés pour la présente année, le 31 Janvier courant.

FONDERIE ST. CESAIRE. BENOIT, FRECHETTE & PHANOUR.

Ont l'honneur d'informer le public de St. Césaire et des environs qu'ils tiennent dans ce village une FONDERIE où l'on peut trouver tous les articles de fonte en général, tels que:

POELES DOUBLES, Chaudières, Canards, Boîtes de Roues, Pentures de granges et CHARRUES.

MOULINS A BATTRE. système perfectionné, et aussi tout ce qui est nécessaire pour leur réparation. Aussi CRIBLES DE GRANGES.

Avant d'aller ailleurs!!! CHEVAUX! CHEVAUX!! CHEVAUX!!! Poudres de Condition De Carleton.

LA MEILLEURE MEDICINE POUR Les Chevaux, les Vaches et les Porcs. Les cultivateurs trouveront ces poudres excellentes et en même temps l'apprecieront qu'en se servant ils sauveront plusieurs piastres.

IMPORTANT AUX FAMILLES. Servez-vous du Vermifuge Candy, du Dr. McKenzie.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

DR. COLBY'S ANTI-COSTIVE AND TONIC PILLS. Ces pilules n'ont pas été fabriquées pour agir comme cathartique énergique.

MARS SAUVEZ VOS ENFANS. VEGETALES DE DEVINS.



Sont certainement le Remède le plus efficace pour la Destruction des Vers. Qui soit encore connu. Essayez-les et soyez convaincus.

DEMANDER LES "PASTILLES-A-VERS VEGETALES DE DEVINS," et n'oubliez pas d'imposer par l'offre d'une autre préparation.

DEMANDER LES "PASTILLES-A-VERS VEGETALES DE DEVINS," et n'oubliez pas d'imposer par l'offre d'une autre préparation.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

LES PILLULES DE JUDSON. Préparées avec les Herbes des Montagnes.

B. J. GIBSON, M. D. Durham, C. E. C. E. COTTON, M. D., Couansville. CHARLES BROWN, M. D., " S. S. FOSTER, M. D., Bromo. NORMAN CLEVELAND, M. D., Barnston.

SALSEPARILLE DE BRISTOL. EN GRANDE BOUTEILLE.



Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.

Le Grand Purificateur du Sang. Est spécialement recommandé Pour le Printemps et l'été.